

Appel à projets Saison Méditerranée 2026

Objet : Addendum du 27 avril 2026 aux procès-verbaux des commissions tenues le 25 juin 2025 et le 5 décembre 2025

Conformément à l'article « IX. Divers » des deux procès-verbaux cités en objet « *Les montants affectés aux projets labellisés sont considérés comme étant des montants minimaux. Dans l'éventualité de nouvelles disponibilités financières pouvant bénéficier aux projets retenus (première ou deuxième commission), la commission de labellisation délègue au commissariat de la Saison Méditerranée et à l'équipe Saisons et temps forts le soin de revoir à la hausse les montants attribués aux projets retenus. Ces revues seront actées par addendum au présent procès-verbal.* »

Aides à projets revues à la hausse

- La subvention de 95 000 € attribuée aux projets labellisés « Les artistes du bassin méditerranéen au cœur des monuments nationaux » et « L'Épopée de Bani Hilal, une création du Khashabi Theatre », déposés par le Centre des Monuments Nationaux, est revue à la hausse au montant de **99 830,90€**.

Aides à projets revues à la baisse ou annulées

- La subvention de **20 000 €** attribuée au projet labellisé « ATLANTROPA N'AURA PAS LIEU », déposée par le FRAC Corsica, est **annulée** compte-tenu de la complète reconfiguration du projet ;
- La subvention de **60 000 €** attribuée au projet labellisé « 3 expositions (à confirmer) dans le cadre de la 57e édition », déposée par les Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles, est revue à la baisse au montant de **40 000 €**, compte-tenu de l'annulation d'une des trois expositions proposées ;
- La subvention de **8 000 €** attribuée au projet labellisé « Scalène invite Dalila Khatir : "Working song" », déposée par C.A.M.P, est revue à la baisse au montant de **4 000 €**, à la demande du bénéficiaire, compte tenu du redimensionnement à la baisse du projet ;
- La subvention de **10 000€** attribuée au projet labellisé « EXPOSITION "LES IDÉES FOLLES DE WALID TAHER" », déposée par LE PORT A JAUNI, est annulée compte tenu de l'annulation du projet par le bénéficiaire.

Refus de labellisations par les bénéficiaires

Les projets ci-dessous ont fait l'objet d'une annulation par le porteur de projet :

- « ARCHIPEL | Saison Méditerranée », déposé par Fondation Elyx (labellisation sans financement) ;

- « EMERGING Valley » déposé par StartUpBRICS (labellisation sans financement) ;
- « SEAsterns of the Mediterranean » déposé par SPL Le MétroNum (labellisation sans financement) ;
- « Week-end arabo-andalou » déposé par le Fetsival de Saint-Denis (labellisation sans financement) ;
- « PaS x Festival du film libanais - Atelier de formation et présentation publique de 4 projets libanais », déposé par les 3 continents (labellisation sans financement) ;
- « L'Appartement, de Mohamed Bourouissa - création 2026, production déléguée T2G », déposé par le Théâtre de Gennevilliers (labellisation sans financement)
- « Télégrammes à la mer », déposé par Bokra Sawa (labellisation sans financement) ;
- « medINA - (Re)donner voix et images aux mémoires méditerranéennes », déposé par l'Institut National de l'Audiovisuel (labellisation sans financement)
- « Autoroute Marseille Tanger : prendre soin des ruisseaux et zones humides dans les villes méditerranéennes », déposé par le Bureau des Guides du GR13 (labellisation sans financement) ;
- « Méditerranée : focus Algérie (titre provisoire) », déposé par le Forum des Images (labellisation sans financement) ;
- « Correspondances libanaises », déposé par BPI (labellisation sans financement).

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général
Institut français

Paris, le 27 avril 2026